

Résumé

En 2006, Enzo et Emma sont les prénoms les plus fréquemment attribués aux nouveau-nés en Aquitaine, et ce pour la troisième année consécutive. Les prénoms courts, les prénoms se terminant en "a" pour les filles et "o" pour les garçons sont toujours en vogue. La liberté de choix élargit l'éventail des prénoms. Dans les Pyrénées-Atlantiques, le prénom "Iban" témoigne de la forte tradition culturelle basque.

Sommaire

- Toujours plus de prénoms différents
- Au Pays basque, Iban a la cote

Publication

En 2006, Enzo et Emma sont les prénoms les plus fréquemment attribués aux nouveau-nés en Aquitaine, et ce pour la troisième année consécutive. Les prénoms courts, les prénoms se terminant en "a" pour les filles et "o" pour les garçons sont toujours en vogue. La liberté de choix élargit l'éventail des prénoms.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le prénom "Iban" témoigne de la forte tradition culturelle basque.

En 2006, parmi les 17 800 naissances de garçons déclarées dans les mairies de l'Aquitaine, 445 répondent au prénom d'Enzo (2,5 %) et parmi les 17 100 filles, 382 portent celui d'Emma (2,2 %). Pour la 3e année consécutive, Enzo et Emma arrivent en tête des prénoms des nouveau-nés aquitains. L'Aquitaine ne fait pas preuve d'originalité, le palmarès régional des prénoms est très proche de celui de l'ensemble des régions françaises. En effet, les dix prénoms féminins les plus fréquemment attribués en Aquitaine sont les mêmes qu'au niveau national. À noter, Lola est au 3e rang alors qu'il n'est qu'au 10e rang en France. Du côté des garçons, sur dix prénoms, neuf sont les mêmes, seul Paul est préféré à Louis.

La tendance aux prénoms courts continue. La plupart des dix premiers prénoms féminins se composent de 4 ou 5 lettres. Les prénoms masculins raccourcissent aussi avec l'attribution des diminutifs comme Théo provenant de Théodore ou Théophile et Tom pour Thomas. Du début des années 60 à la fin des années 70, la mode fut aux prénoms longs : Nathalie, Sandrine ou Stéphanie du côté des filles et Philippe, Christophe, Stéphane ou encore Sébastien du côté des garçons. Les prénoms féminins se terminant en "a" et masculins en "o" sont également toujours très en vogue.

Lola : 3^e prénom féminin le plus fréquent en Aquitaine

Aquitaine		France	
Fille	Garçon	Fille	Garçon
Emma	Enzo	Emma	Enzo
Clara	Lucas	Léa	Lucas
Lola	Mathis	Clara	Mathis
Manon	Hugo	Manon	Nathan

Léa	Thomas	Chloé	Thomas
Chloé	Nathan	Camille	Hugo
Camille	Théo	Inès	Théo
Jade	Raphaël	Sarah	Tom
Inès	Paul	Jade	Raphaël
Sarah	Tom	Lola	Louis

Les 10 prénoms les plus fréquents en 2006

Source : Insee - RNIPP

Toujours plus de prénoms différents

La palette des prénoms continue à s'enrichir. En 2006, les cinq prénoms les plus fréquents sont attribués à 5 % des nouveau-nés déclarés en Aquitaine. En 1946, ils en représentaient 17 %. Le nombre de nouveau-nés portant un prénom rare - ceux qui sont attribués une ou deux fois seulement - n'a cessé d'augmenter. Cette augmentation s'est intensifiée depuis les années 1990. La plus grande tolérance (*cf. encadré page 5*) dans le choix et les possibilités plus nombreuses d'écriture d'un même prénom, depuis la loi du 8 janvier 1993, expliquent cette tendance. De même, de nouveaux prénoms issus de l'immigration ont élargi l'éventail.

La longévité du règne de Marie et Jean : un record difficile à battre

Fille		Garçon
Emma	2006	Enzo
	2005	
	2004	
Léa	2003	Lucas
	2002	Théo
	2001	Lucas
	2000	Thomas
	1999	Lucas
	1998	Thomas
	1997	
Marie	1996	Kévin
Manon	1995	
Laura	1994	
Camille	1993	
Marine	1992	

Marion	1991	
Élodie	1990	
Marion	1989	Julien
Élodie	1988	
Aurélie	1987	
	1986	
	1985	
	1984	
	1983	Nicolas
Céline	1982	
	1981	
	1980	Sébastien
Stéphanie	1979	
	1978	
	1977	
	1976	
	1975	Frédéric
Sandrine	1974	Stéphane
	1973	Christophe
Nathalie	1972	
	1971	Stéphane
	1970	
	1969	Christophe
	1968	
	1967	Thierry
	1966	
	1965	
Sylvie	1964	Philippe
	1963	
	1962	
Marie	1961	Jean
	1960	
	1959	

	1958	
	1957	
	1956	
	1955	
	1954	
	1953	
	1952	
	1951	
	1950	
	1949	
	1948	
	1947	
	1946	

Historique du prénom le plus donné en Aquitaine

Source : Insee - RNIPP

Au Pays basque, Iban a la cote

Pour les tous premiers rangs des prénoms les plus fréquents, les différences entre les départements aquitains sont mineures. Celui des Pyrénées-Atlantiques fait cependant exception. Le prénom "Iban", qui signifie Jean, occupe le 5e rang des prénoms les plus fréquents alors qu'il n'est qu'au 32e rang dans le classement aquitain. Dans ce département, on retrouve également d'autres prénoms basques, comme "Amaia", "Elaia" ou "Eneko", parmi les 25 premiers les plus donnés.

Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques	
Enzo	54	Enzo	216	Enzo	43	Enzo	55	Enzo	77
Lucas	35	Lucas	160	Lucas	34	Lucas	38	Baptiste	66
Louis	33	Hugo	138	Mathis	28	Mathis	38	Lucas	65
Nathan	33	Thomas	136	Mathéo	24	Nathan	28	Mathis	65
Hugo	32	Mathis	133	Paul	24	Clément/Raphaël	27	Iban/Thomas	60

Les cinq prénoms masculins les plus fréquemment donnés en 2006 par département

Source : Insee - RNIPP

Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques	
Clara	36	Emma	190	Clara	38	Lola	38	Emma	96
Manon	36	Clara	150	Emma	33	Chloé	29	Inès	58
Emma	34	Léa	140	Manon	26	Emma	29	Lola	57
Camille	30	Lola	129	Lola	21	Léa	27	Manon	55
Chloé	30	Jade	128	Léa	20	Manon	27	Clara/Sarah	54

Les cinq prénoms féminins les plus fréquemment donnés en 2006 par département

Source : Insee - RNIPP

Plus de liberté dans le choix des prénoms

Jusqu'en 1966, la loi du 11 germinal an XI obligeait les parents à choisir le prénom de leur enfant dans divers calendriers ou parmi les personnages de l'histoire antique. Après 1966, on autorise tout prénom dont l'usage est consacré notamment par l'évolution des mœurs. La dernière évolution de la législation en la matière date de 1993 (loi n°93/22 du 8 janvier 1993). L'article 57 du Code civil stipule qu'on peut donner n'importe quel prénom à son enfant, dans la mesure où il ne porte préjudice ni au droit des tiers ni à l'enfant.

Mais s'il varie en fonction de la mode et des goûts personnels, ce choix n'en demeure pas moins important et donne souvent lieu pour les parents à une intense réflexion. On observe des phénomènes de mode. Après une vague de prénoms américains (issus de séries télévisées) dans les années 90, les années 2000 marquent un retour aux prénoms des grands-parents ou aux prénoms courts (Léo, Théo).

Méthodologie

Les données sur les prénoms sont issues du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee. Ce répertoire contient toutes les personnes nées en France métropolitaine et dans les DOM de 1881 à 1946, encore vivantes en 1970, et toutes celles nées depuis 1946 vivantes ou non.

- **Les personnes prises en compte**

Le champ couvre l'ensemble des personnes enregistrées à l'état civil sur les bulletins de naissance, nées en France entière - Métropole et départements d'Outre-mer (DOM) ; sont exclues les personnes nées à l'étranger.

- **Le champ des prénoms retenus**

Dans les fichiers de l'état civil, soit les bulletins de naissance, les différents prénoms sont séparés par un espace (ou blanc). Ainsi deux prénoms séparés par un tiret constituent un seul prénom composé (exemple : Anne-Laure). Le premier prénom simple ou composé figure en début de liste, et c'est celui qui sera retenu après le traitement de la protection de l'anonymat.

Pour chacun des prénoms retenus et/ou cités, les conditions suivantes sont obligatoirement vérifiées :

Pour le fichier national (France entière) 1900-2006

- Sur la période allant de 1900 à 1945, le prénom a été attribué au moins 20 fois à des personnes de sexe féminin et/ou au moins 20 fois à des personnes de sexe masculin ;
- Sur la période allant de 1946 à 2006, le prénom a été attribué au moins 20 fois à des personnes de sexe féminin et/ou au moins 20 fois à des personnes de sexe masculin ;
- Pour une année de naissance donnée, le prénom a été attribué au moins 3 fois à des personnes de sexe féminin ou de sexe masculin.

Pour le fichier départemental y compris les DOM 1946-2006

- Sur l'ensemble de la période allant de 1946 à 2006, le prénom a été attribué au moins 20 fois à des personnes de sexe féminin et/ou au moins 20 fois à des personnes de sexe masculin ;
- Pour un département donné et une année de naissance donnée, le prénom a été attribué au moins 3 fois à des personnes de sexe féminin et/ou au moins 3 fois à des personnes de sexe masculin.